

Réf: Dossier N° 076990

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERAUDE ASSURANCES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDO PALMERAIE GENIE 2000, Lot 347, Ilot 34

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/01/2022 reçus par Me JEAN AUGUSTIN GBETIBOUO, et enregistrés le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE ASSURANCES »

Objet : Le courtage en assurance vie et non vie

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDO PALMERAIE GENIE 2000, Lot 347, Ilot 34

Dirigeant(s) : M ABO ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01512 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12008/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

